

Quand la forme est au service de la fonction : l'École supérieure de commerce de Lausanne (1913-1915)

Autor(en): **Bottiglieri, Laura**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **6 (2015)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand la forme est au service de la fonction

L'Ecole supérieure de commerce de Lausanne (1913-1915)

Laura Bottiglieri

Long et parsemé d'embûches est le chemin qui aboutit, en 1913, à la pose de la première pierre du bâtiment destiné à accueillir les élèves de l'Ecole de commerce de Lausanne, seul établissement de ce type en terre vaudoise¹. Depuis près d'un demi-siècle, l'institution attendait de pouvoir bénéficier d'un édifice à la mesure de son succès et de son expansion, mais le projet – qui semblait maudit! – était sans cesse renvoyé à des temps meilleurs. Ironie du sort... c'est en avril 1915, en pleine Première Guerre mondiale, qu'il se concrétise enfin².

De manière générale, l'ancienne Ecole de commerce, devenue Gymnase de Beaulieu, a conservé une part importante de sa substance d'origine malgré des remaniements essentiellement engendrés par l'accroissement constant des effectifs et le manque récurrent de locaux qui en a découlé. Les adaptations aux nouvelles exigences de l'enseignement, l'adjonction d'une annexe alliant métal et verre au début des années 1990, ou encore les réparations d'entretien courant, ont néanmoins laissé leur empreinte.

UN ÉCRIN TANT ATTENDU

Alors que le bâtiment a fêté ses 100 ans d'existence en avril 2015, l'Ecole supérieure de commerce en tant qu'institution souffle, quant à elle, ses 146 bougies³. Son origine se confond avec celle de l'Ecole moyenne et industrielle, ouverte en 1837 pour former les jeunes gens à une carrière économique. Dispensés par deux maîtres, les cours avaient lieu dans un appartement de l'ancien Chemin-Neuf

(actuelle rue de l'Université), rapidement devenu trop petit. Le manque de locaux sera un problème constant dans l'histoire de l'Ecole de commerce vaudoise: elle est même contrainte de refuser une cinquantaine d'élèves en 1865, faute de place pour les accueillir. En 1869, le Conseil d'Etat accorde aux études scientifiques la même importance que celle dont jouissent les traditionnelles filières classiques. La *Loi sur l'instruction publique supérieure du 12 mai 1869*⁴ remanie l'Ecole moyenne et industrielle en Ecole industrielle et commerciale, avec les sections industrie, commerce (rapidement appelée Ecole de commerce) et agriculture. Le mouvement vers l'indépendance est donc nettement engagé lorsque les autorités cantonales jugent, en 1898, qu'il est temps que l'Ecole de commerce, jusqu'ici peu considérée en dépit du succès remporté par ses cours depuis plusieurs décennies, jouisse du statut d'établissement indépendant au même titre que l'Ecole de Chimie ou l'Université⁵. Par décision du Grand Conseil du 17 novembre 1900 devenue effective en avril 1901, la division «commerce» de l'Ecole industrielle et commerciale donne enfin naissance à l'Ecole cantonale de commerce⁶ qui s'installe à la place Chauderon, dans le bâtiment de l'ancien collège Galliard. Cependant, en raison de l'importante augmentation des effectifs et de l'ouverture de l'école aux filles dès 1906, la question des locaux devient à nouveau problématique. En 1910, lorsque les élèves sont obligés de se déplacer entre trois sites d'enseignement, l'édification d'un bâtiment à la hauteur du développement et de la renommée de l'Ecole de commerce se fait réellement pressante et ne peut plus être différée.

Fin 1911, un décret du Grand Conseil autorise le Conseil d'Etat à vendre ses propriétés à la place Chauderon (ancien



1 *Façade sud et préau, état actuel (photo David Quattrocchi, 2011).*

collège Galliard et deux parcelles) pour un montant de 800 000 francs, une manne bienvenue qui va presque intégralement couvrir les frais de construction du nouveau bâtiment sur un terrain de 8000 m² offert par la Ville de Lausanne⁷, à proximité de l'école primaire de Beaulieu édifée en 1890-1891.

En plus d'un édifice aux qualités architecturales simples et harmonieuses, d'une hauteur limitée pour ne pas gêner l'établissement voisin, le programme de construction défini dans le cahier des charges du concours exige de réserver une superficie de 300 m² à la halle de gymnastique⁸, ainsi qu'une surface suffisante, à l'ouest, en prévision de l'adjonction d'une aile destinée aux seize classes de la division des filles⁹. Notamment composé des architectes Fritz Stehlin de Bâle, Louis-Ernest Prince de Neuchâtel et Charles Melley de Lausanne, le jury prime cinq projets parmi les cinquante-trois reçus¹⁰. Le premier prix récompense le projet «Père Picquand» de Maurice Schnell¹¹ et Charles Thévenaz¹², deux architectes de générations différentes établis à Lausanne et associés pour l'occasion¹³.

UN PARTI PRIS DANS L'AIR DU TEMPS

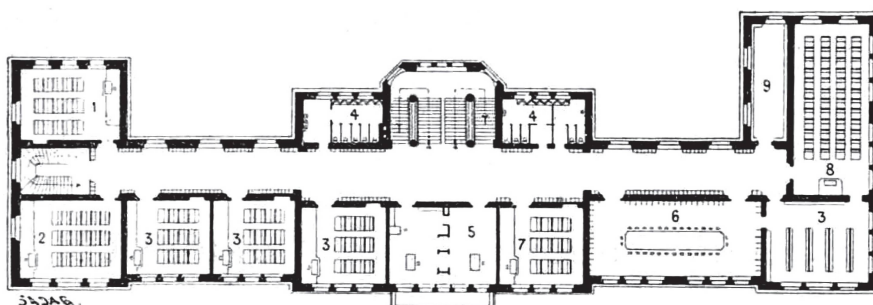
Précédé d'un vaste préau arborisé en terrasse, l'édifice est composé d'un large avant-corps central réuni par deux arrières-corps aux ailes latérales en retour d'équerre (**fig. 1**). Une cage d'escalier, saillante au nord, ouvre sur un couloir longitudinal au sud duquel sont disposées les salles de classe. Seul sacrifice à la symétrie, l'extrémité de l'aile orientale est plus profonde que son pendant ouest (**fig. 2**).

Sur les façades sud et est, le soubassement, au parement à bossages continus en table, est percé de grandes baies en arcs surbaissés à clés saillantes. Il contraste avec les trois niveaux supérieurs: leur surface lisse est rythmée par des lésènes à cannelures qui définissent des travées groupant de nombreuses fenêtres rectangulaires.

L'expression de l'Ecole de commerce est avant tout architecturale, et ne nécessite que peu de décor. Celui-ci se concentre sur l'avant-corps de la façade principale (**fig. 3**).

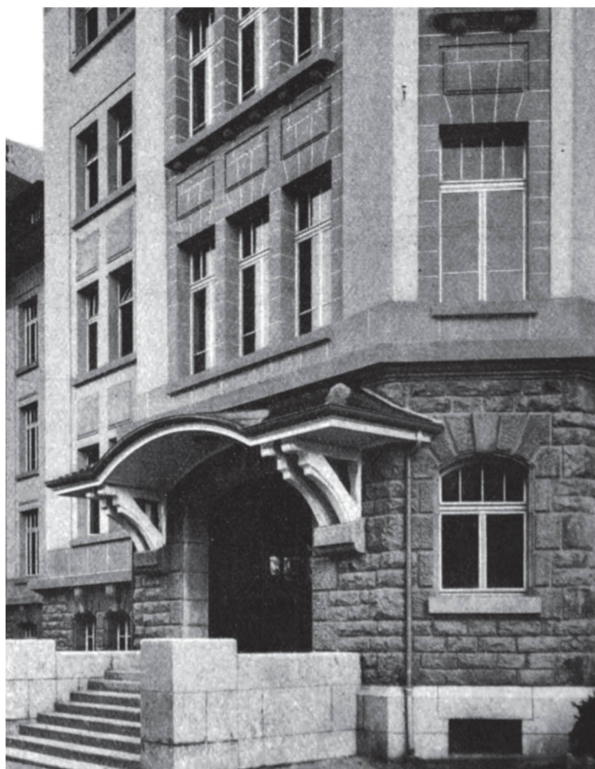
2 *Plan du rez-de-chaussée supérieur.*

*Légende: 1) classe – 2) classe de 36 élèves
3) classe de 24 élèves – 4) W-C
5) bureau de la Direction
6) conférences et maîtres – 7) bibliothèque
8) salle d'études – 9) matériel scolaire
(BTSR 41, 1915, 24, p. 278).*





3 Façade sud, détail de l'avant-corps (BTSR 41, 1915, 24, pl. 13).



4 Façade nord, détail de l'avant-corps de l'escalier (BTSR 41, 1915, 24, p. 277).

Dominant les trois baies de l'entrée, un large balcon marque l'emplacement du bureau de la direction; de part et d'autre de la balustrade sont disposés deux globes terrestres, «symboles de l'universalité du commerce»¹⁴. Le nom de l'école est inscrit en capitales au-dessus du deuxième étage, sous la frise que forment les fenêtres de l'attique; entre celles-ci sont sculptés quatre écussons ceints de guirlandes et sommés de têtes d'Hermès. L'alternance des différentes pierres de taille du pays – marbre gris d'Arvel (VD) pour le socle, pierre jaune d'Hauterive (NE) pour le soubassement et molasse verte de Berne pour les étages – produit un bel effet décoratif.

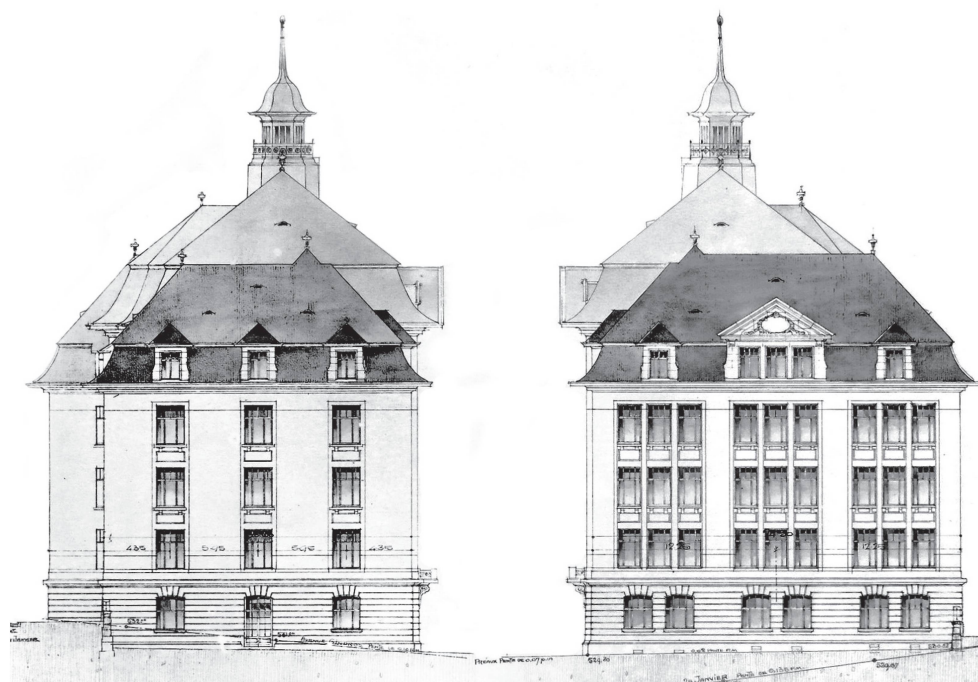
Les façades nord et ouest sont plus modestes: la molasse est limitée aux encadrements de fenêtres, qui forment des bandes sombres qui contrastent avec le crépi clair recouvrant la maçonnerie (fig. 4-5). Côté nord, un auvent légèrement cintré porté par des bras de force indiquait une entrée secondaire¹⁵. La différence de traitement de la façade ouest est imputable au projet d'agrandissement de l'école, qui n'a toutefois jamais vu le jour. En attente de la construction d'une nouvelle aile, on y aménage une entrée secondaire donnant sur un étroit escalier, permettant aux jeunes filles de rejoindre leurs salles de classe provisoirement installées au deuxième étage¹⁶.

Chloé Morend souligne le «soin particulier [...] apporté à la toiture à la Mansart en tuiles de Bussigny, qui exhibe coyaux et lucarnes typiques du *Heimatstil*»¹⁷, notamment des «lucarnes ondoyantes», disparues lors de l'aménagement de salles dans les combles¹⁸. Le volume imposant du toit, animé par les ressauts des avant-corps et des lucarnes, est dominé par un clocheton octogone avec belvédère au revêtement de cuivre.

La distribution des locaux d'origine de l'école et le choix des matériaux utilisés à l'intérieur trahissent l'influence de la pensée hygiéniste. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, scientifiques, politiciens et réformateurs sociaux se sont préoccupés de la santé de l'individu, examinant son corps et son milieu pour identifier les différents visages de l'insalubrité et prescrire règles de propreté et mesures de prévention¹⁹. L'hygénisme a ainsi profondément marqué la définition de l'espace scolaire, envisagé sous tous ses aspects (implantation urbaine, programme et plan, matériaux, équipement et mobilier, etc.)²⁰.

Comme bon nombre d'établissements scolaires vaudois, l'École de commerce témoigne de ces progrès qui touchent à l'éclairage (classes au sud), à la ventilation, au chauffage, à l'électricité, à l'eau courante, aux sanitaires, aux matériaux (résistants et lavables tels que carrelage, linoléum et toile peinte), etc. En effet, les soubassements de l'escalier à deux volées et du vestibule, les limons et les

5 *Élévation des façades latérales (ouest et est), Schnell & Thévenaz, juillet 1912 (photo Francis Volken / Etat de Vaud, SIPAL).*



bases des colonnes sont en revêtement de grès. Les parois du hall sont recouvertes jusqu'à mi-hauteur de carreaux de grès flammé rose qui ornaient auparavant aussi l'escalier. Les dallages sont en carreaux de grès dur fin avec des frises en damier de grès cérame ou des pavés d'asphalte sombres. Dans les classes, par contre, des parquets en chêne et en hêtre ont été préférés aux sols en linoléum prévus initialement, en raison de leur plus grande résistance²¹. Quant aux parois des corridors et des classes, elles étaient tapissées d'une toile de jute contrecollée et peinte à l'huile, facile d'entretien.

UN « CAS HYBRIDE », ENTRE *HEIMATSTIL*

ET VERTICALISME²²

Notamment véhiculées par l'Exposition nationale de 1896 à Genève et son Village Suisse, les valeurs de cohésion nationale, de tradition et d'identité régionale sont au cœur des réflexions de nombreux organismes et manifestations culturelles au tournant des XIX^e et XX^e siècles. L'architecture suisse fait alors l'objet d'une redéfinition identitaire qui aboutit à un nouveau style, le *Heimatstil*²³. Opposé au style Beaux-Arts et à l'Art Nouveau, ce courant se caractérise principalement par la valorisation de traditions architecturales vernaculaires et locales, l'utilisation de matériaux et d'entreprises du pays, la recherche

de plasticité et de polychromie, le soin particulier accordé aux effets de toitures et l'application des recommandations hygiénistes.

Dans le canton de Vaud, les formes du style régionaliste en vogue au début du XX^e siècle sont adoptées dans de nombreuses constructions scolaires, une tendance que confirme d'ailleurs le résultat du concours d'architecture pour l'École de commerce de Lausanne lancé en 1912. Selon Chloé Morend, en effet, parmi les cinq projets primés, quatre se rattachent au *Heimatstil*; «Père Picquand» est toutefois celui qui en offre la version la plus modérée, car la «moins pittoresque»²⁴. Ce choix peut paraître étonnant, car Charles Melley, membre du jury, était alors un fer de lance du style régionaliste à Lausanne²⁵.

Ce qui surprend encore davantage, ce sont les importants changements constatés en façade entre le projet initial (**fig. 6**), les premiers plans et le résultat final: on s'éloigne de plus en plus des formes *Heimatstil*²⁶. Au nombre des modifications figurent la multiplication des fenêtres et «leur forme plus allongée»²⁷, la suppression au sud du pignon central en berceau²⁸, l'accentuation des lignes verticales grâce aux cannelures des lésènes; on constate également le renoncement à l'ornementation néo-baroque, visible dans les pignons du projet de concours, ou dans le fronton de la lucarne de la façade est (**fig. 5**). Le projet aquarellé de la façade sud daté d'octobre 1912 se rapproche de l'ouvrage exécuté, à l'exception de l'entrée, qui se présente comme un portail à colonnes surmonté d'un fronton

cintré à ressauts latéraux décoré d'un médaillon néo-ba-
roque et de motifs végétaux (fig. 7). La solution de l'entrée
à trois portes surmontées d'un balcon monumental n'est
adoptée qu'en décembre 1912.

Ces remaniements ont considérablement modifié l'allure
de la façade principale, désormais plus sobre et caractérisée
par un « quadrillage de lignes horizontales et verticales »²⁸.
Tout élément jugé visiblement trop exubérant a été suppri-
mé au profit d'une plus grande sobriété. Les encadrements
de fenêtres en arc surbaissé et les lucarnes ondoyantes
demeurent les principaux éléments usant de la courbe, si
modeste soit-elle. L'héritage du *Heimatstil* se limite donc
essentiellement au traitement du soubassement, à la toiture
et aux petits auvents avec bras de force, pour laisser place
à une adaptation libre du style dit « verticaliste » en vogue
à Lausanne à la même époque³⁰, qu'on retrouve dans
des édifices commerciaux tels que les Grands Magasins
Bonnard et Frères (Jean Taillens & Charles Dubois, 1913),
les Galeries Saint-François (Georges Epiteaux & Joseph
Austermayer, 1907-1909)³¹, ou à la gare CFF (Eugène
Monod & Alphonse Laverrière et Jean Taillens & Charles
Dubois, 1911-1916)³². L'École de commerce se rapproche
de ces réalisations par ses lignes verticales certes, mais aussi
par l'importance donnée aux percements.

Comme les sources ne fournissent pas d'explication sur les
modifications subies par le projet de Schnell & Thévenaz,
Chloé Morend suppose qu'elles sont le fait « des pouvoirs
publics ou de l'administration de l'établissement »³³. Selon
elle, ces transformations poursuivraient un double objectif:
d'une part, « différencier les écoles primaires, qui expriment
par le *Heimatstil* leur caractère populaire, de celles d'ensei-
gnement supérieur, plus prestigieuses; mais il s'agissait
aussi peut-être d'habituer les étudiants à leur futur cadre
architectural professionnel »³⁴, en recourant à des formes
habituellement liées aux édifices commerciaux.

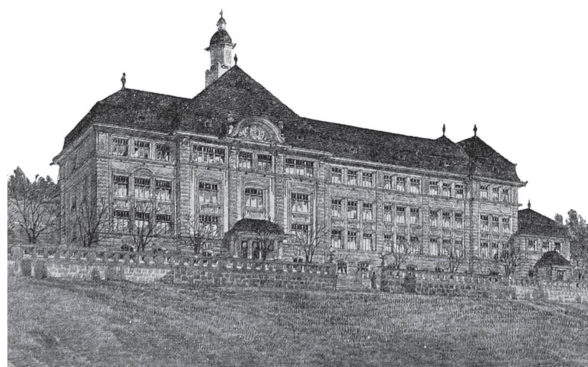
Cette démarche n'est pas nouvelle à Lausanne puisque,
dans la seconde moitié du XIX^e siècle déjà, les formes
architecturales permettaient de marquer la différence
entre les établissements primaires et les écoles supé-
rieures qu'étaient l'École de chimie et de physique (Louis
Bezencenet & Alexandre Girardet, 1889-1893), l'École
normale (Francis Isoz, 1898-1901) et l'École supérieure
de jeunes filles (Louis Bezencenet & Alexandre Girardet,
1886-1888). Celles-ci affirmaient, « au travers d'un voca-
bulaire plus noble ou plus savant »³⁵, le caractère presti-
gieux de l'enseignement qui y était dispensé. Il semble
donc approprié de rapprocher l'École de commerce des
établissements de niveau supérieur des décennies précé-
dentes, plutôt que des édifices scolaires contemporains tels
que les collèges de Prélaz (Eugène Bron, 1906-1907) et
Montriond (Gustave Hämmerli, 1915).



6 Concours pour l'École de commerce de Lausanne: projet «Père
Picquand», Schnell & Thévenaz, 1912 (BTSR 38, 1912, 9, p. 108).



7 Façade sud, aquarelle, Schnell & Thévenaz, octobre 1912 (photo
Francis Volken / Etat de Vaud, SIPAL).



8 Concours pour l'École de commerce de La Chaux-de-Fonds: projet
«Mercure», Robert Convert, 1911 (BTSR 37, 1911, 8, p. 91).

9 Façade sud de l'École de commerce de La Chaux-de-Fonds (carte postale, début du XX^e siècle).



ET AILLEURS EN SUISSE ROMANDE ?

LE CAS DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Les études commerciales connaissent, dans le canton de Neuchâtel, un développement rapide et florissant comparable à celui de l'institution lausannoise³⁶. A Neuchâtel même, la fondation de cette filière date de 1883, et l'inauguration d'un bâtiment destiné à accueillir des élèves toujours plus nombreux remonte à 1900. Œuvre des architectes de la région formés notamment à Paris, Louis-Ernest Prince (1857-1936) et Jean Béguin (1866-1918), l'édifice est caractérisé par l'éclectisme du style Beaux-Arts, dont Prince est un fervent défenseur³⁷.

L'École de commerce de La Chaux-de-Fonds, créée en 1890³⁸, connaît pour sa part un succès fulgurant, sans doute lié à la vocation commerciale et industrielle de la ville. Du point de vue de l'architecture, l'édifice conçu par Robert Convert (1860-1918) et terminé en 1913, peut soutenir la comparaison avec celui de Lausanne³⁹. Au stade du projet, la proposition de l'architecte baptisée «Mercure» (**fig. 8**) et celle que feront Schnell & Thévenaz, un an plus tard, se révèlent particulièrement ressemblantes : un corps central formant un léger avant-corps, des pilastres, un pignon en berceau avec une horloge, un toit à la Mansart avec un clocheton central, un socle percé d'ouvertures à arcs surbaissés et des étages munis de baies rectangulaires. Tandis que les éléments pittoresques prévus lors du concours ont été partiellement supprimés lors de l'exécution à Lausanne, l'inverse s'est produit à La Chaux-de-Fonds. En effet, le parti

pris sobre et élégant élaboré par le lauréat du concours a été considérablement réinterprété par Robert Belli, l'architecte communal en charge des travaux d'exécution : toiture à coyaux, flèches et avant-toits, alternance de baies avec arcs en plein cintre ou surbaissés et de fenêtres rectangulaires, décors néo-baroques et corniche avec consoles sous les fenêtres du pignon déclinent une forme urbaine du régionalisme (**fig. 9**).

Ce rapide regard comparatif entre deux bâtiments contemporains confirme au moins un point commun : la même volonté d'offrir un édifice suffisamment grand, d'une certaine prestance et à la pointe du progrès en matière de santé publique, aux étudiants en commerce du début du XX^e siècle. La diversité du vocabulaire architectural se nourrit de traditions locales et de multiples influences, et il semble que la forme scolaire commerciale – qui mériterait évidemment une étude bien plus approfondie – permette à ce type d'établissement d'affirmer son statut de niveau «supérieur». L'architecture est ici au service de la fonction !

NOTES

¹ Cette contribution reprend l'essentiel d'une étude historique effectuée en juin 2014 pour le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) de l'Etat de Vaud; elle a été publiée pour le centenaire du bâtiment: Laura BOTTIGLIERI, «L'Ecole de commerce du Maupas: de fonds en combles» in *Maupas 50 [x 2], Ecole supérieure de commerce de Lausanne, un bâtiment centenaire*, Lausanne 2015, pp. 26-43. Notre travail doit beaucoup aux recherches de Chloé MOREND, «1900-1920. Les écoles *Heimatstil*: entre patriotisme et hygiénisme», in *Lausanne – Les écoles*, dir. par Dave LÜTHI, Berne 2012 (Architecture de poche 1), pp. 60-69 et pp. 178-179.

² La lenteur du processus qui conduit à la construction de ce bâtiment n'est pas un cas isolé pour l'époque, voir Dave LÜTHI, «L'école-usine. L'Ecole des métiers de Lausanne: chronique d'une (très) lente gestation» in *MVD* 4, 2013, pp. 57-65.

³ Pour une histoire de l'institution, voir *L'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, notice historique et bulletin de l'Association des anciens élèves 1869-1919*, Lausanne 1919, et *Ecole supérieure de commerce du canton de Vaud 1869-1969*, Lausanne 1969.

⁴ *Loi sur l'instruction publique supérieure du 12 mai 1869*, art. 62-77, Lausanne 1869.

⁵ ACV, K IX 1218/21 A, Service des bâtiments, Ecole cantonale de commerce, construction (1912-1916).

⁶ A noter que l'Ecole industrielle et le Gymnase scientifique sont fondés au même moment. La création du Technicum cantonal est en revanche renvoyée à plus tard.

⁷ ACV, K IX 1218/21 A, décret du 21 novembre 1911.

⁸ Depuis 1912, la construction d'une halle de gymnastique est régulièrement différée pour des raisons financières, jusque dans les années 1950, voir ACV, K IX 1218/163 et S 69/89c.

⁹ ACV, K IX 1218/21 A, programme du concours, article 12.

¹⁰ ACV, K IX 1218/21 A, rapport du jury de concours, 19 mars 1912, p. 12.

¹¹ Maurice Schnell (1857-1936), est pendant longtemps le chef de bureau d'Eugène Jost. Il s'occupe notamment de la construction du Montreux-Palace (1904-1906) et de l'Hôtel Beau-Rivage Palace à Ouchy (1906-1908). Voir *Eugène Jost, architecte du passé retrouvé*, dir. par Dave Lüthi, Lausanne 2001.

¹² Charles Thévenaz (1882-1966) est diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Paris. En 1910, il revient à Lausanne, sa ville natale, et y construit de nombreux édifices, le plus connu étant sans doute le bâtiment du Comptoir suisse à Beaulieu (1952). Voir Paola CRIVELLI, «Thévenaz, Charles», *DHS* en ligne, 30 janvier 2012.

¹³ Schnell & Thévenaz avaient déjà travaillé ensemble en 1913 lors de la construction de la Banque Populaire Suisse de Montreux (*INSA* 7, p. 91). Au nombre de leurs collaborations, mentionnons qu'ils ont remporté le 3^e prix ex aequo du concours pour le bâtiment de l'Ecole des métiers de Lausanne en 1915 (LÜTHI 2013 [cf. note 2]), et que leur projet pour l'Hôpital d'isolement à Lausanne – non réalisé – a reçu le 1^{er} prix du concours de 1918-1919 (voir *Alphonse Laverrière 1872-1954. Parcours dans les archives d'un architecte*, dir. par Pierre Frey, Lausanne 1999, p. 124).

¹⁴ MOREND 2012 (cf. note 1), p. 179.

¹⁵ *Ibid.*, p. 67.

¹⁶ ACV, K IX 1218/21 A, lettre du 28 mars 1913.

¹⁷ MOREND 2012 (cf. note 1), p. 179. Voir aussi ACV, K IX 1218/21 C, adjudication du 9 février 1914: des tuiles de Payerne légèrement vieilles étaient prévues à l'origine, mais leur coût engendrait une plus-value.

¹⁸ Faisant face à l'accroissement constant du nombre d'élèves, l'école n'eut de cesse de trouver des solutions pour récupérer des classes d'enseignement, notamment en bouleversant la distribution des pièces (1975-1978). Voir ACV S 69/116 et S 95/90/1.

¹⁹ Sur l'hygiénisme dans le canton de Vaud et son impact sur le logement et l'architecture scolaire, voir les travaux pionniers de Geneviève HELLER, «*Propre en ordre. Habitation et vie domestique 1850-1930*», Lausanne 1980, et «*Tiens-toi droit!*» *L'enfant à l'école au 19^e siècle: espace, morale et santé*, Lausanne 1988.

²⁰ Les manuels publiés par l'architecte Henri Baudin, très détaillés, sont des sources précieuses sur la situation au début du XX^e siècle (Henri BAUDIN, *Les constructions scolaires en Suisse [...]*, Genève 1907, et *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse [...]*, Genève 1917).

²¹ Le bois et le linoléum ont fait l'objet de tests de résistance aux déplacements des chaises et le parquet s'est avéré plus solide (ACV, K IX 1218/21 E, proposition d'adjudication, 22 juillet 1914).

²² Ce chapitre reprend en grande partie les idées développées par Chloé Morend (MOREND 2012 [cf. note 1], pp. 66-67).

²³ Voir *Heimatstil, Reformarchitektur in der Schweiz 1896-1914*, dir. par Elisabeth Crettaz-Stürzel, Frauenfeld 2005.

²⁴ MOREND 2012 (cf. note 1), p. 66. Pour le détail des cinq projets primés, voir «Wettbewerb für ein Gebäude der Ecole de Commerce in Lausanne», in *SBZ* 59, 1912, 21, pp. 281-287.

²⁵ Voir Charles MELLEY, «*«Modern Style» et traditions locales*», in *BTSR* 30 1904, 2, pp. 72-75.

²⁶ MOREND 2012 (cf. note 1), p. 66.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, p. 179.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *INSA* 5, pp. 360-362. Seule la façade sud des Galeries est empreinte du verticalisme. Ce système de construction requérait notamment l'emploi du béton armé pour l'ossature revêtue de pierre de taille, et permettrait d'augmenter le nombre de percements.

³² *Ibid.*, pp. 334-335. Voir aussi Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, *La Gare de Lausanne*, Berne 2007 (Guides SHAS 804).

³³ MOREND 2012 (cf. note 1), p. 66.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Gilles PROD'HOM & Carole SCHAUB, «1850-1900. La constitution d'un type rationnel et hiérarchisé», in *Lausanne – Les écoles*, dir. par Dave Lüthi, Berne 2012, pp. 44-55, ici p. 52.

³⁶ *Centenaire de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel 1883-1983*, Neuchâtel 1993, pp. 47-52.

³⁷ André LAMBERT, «L'architecture contemporaine dans la Suisse romande: Neuchâtel I» in *SBZ* 43, 1904, 8, pp. 91-92.

³⁸ *Centenaire de l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds 1890-1990*, La Chaux-de-Fonds 1990.

³⁹ «Wettbewerb für das Handelsschulgebäude in La Chaux-de-Fonds» in *SBZ* 57, 1911, 19, pp. 258-262; *INSA* 3, pp. 197-198.